

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal = 15
En exercice = 15
Qui ont pris part à la délibération = 14

Date de la convocation-diffusion

27 novembre 2020

Date d'affichage du CR

L'an deux mil vingt le trois du mois de décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Fabien CRUVEILLER, Maire.

Etaient présents :

Mesdames Aube MOURET, Sophie POUJOL, Sylvia VERYHA
Messieurs Stéphane BRIONI, Fabien CRUVEILLER, Didier DURAND, Pierre DURANDET, John HUISMAN, Philippe PINCHARD, Laurent ROQUE, Xavier THALER

Absents excusés : Laëtitia FOURY, Catherine BOUCHET, Jérémy BRITO, Nicolas ROME

Pouvoirs : Laëtitia FOURY à Sophie POUJOL

Catherine BOUCHET à Laurent ROQUE

Jérémy BRITO à Sylvia VERYHA

Secrétaire de séance : Xavier THALER

Approbation du compte rendu du précédent Conseil Municipal

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'approbation du compte rendu du précédent Conseil Municipal.

Il rappelle qu'aucune remarque n'a été formulée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu du Conseil Municipal du 1^{er} octobre 2020, tel que présenté.

Objet : Modalités de financement du projet de raccordement des Arnasseaux et de la Route des Cévennes

Madame Sophie POUJOL expose qu'après consultation des organismes bancaires, il convient de s'engager avec la Caisse d'Épargne selon les modalités suivantes :

I. Prêt taux fixe classique

FRAIS DOSSIER : 0,15%

MONTANT 575 000 euros

DUREE : 20 ans

PERIODICITE : Trimestrielle

TAUX : 0,70%

ECHEANCE : 7 708,64 €

Les présents taux fixes garantis donneront lieu à indemnité actuarielle en cas de remboursement anticipé total ou partiel.

La mise à disposition des fonds s'effectue au plus tard dans les 4 mois qui suivent la signature du contrat.

II. Crédit relais amortissement In fine

MONTANT : 793 000€

DUREE : 2 ans

FRAIS DOSSIER : 0,15%

OBJET : Préfinancement des subventions du CD 30/ETAT et FCTVA

TAUX : 0,39 % l'an

INTERETS : Les intérêts sont calculés sur les sommes utilisées au prorata du nombre de jours.

Ils sont payables annuellement, sans capitalisation.

Les sommes peuvent être retirées en une ou plusieurs fois.

La totalité des fonds devra toutefois être versée dans les 4 mois suivant la signature du contrat.

Les remboursements pourront intervenir à toute date, en fonction de l'encaissement des recettes, et sans

L'intégralité du prêt devra être remboursée au terme du contrat.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- D'accepter l'offre de financement présentée par la Caisse d'Epargne
- D'autoriser le Maire à signer l'offre telle que présentée
- Donne tous pouvoirs au Maire afin de garantir la bonne exécution de cette offre

Action sociale - Bons KDO de Noël aux agents communaux

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal une dotation pour chacun des employés de la Mairie et des stagiaires, pour la fin de l'année, sous la forme d'un chèque cadeau d'une valeur de 150 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par 13 voix pour (Stéphane BRIONI ne prend pas part au vote) :

- Valide la décision d'attribution de cette dotation.
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la mise en place de ces attributions.

ECOLE DES MAS – Rapport d'analyse des offres – Choix des Entreprises

Pierre Durandet présente le rapport d'analyse des offres relatif à la réhabilitation de l'Ecole des Mas.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et par 13 voix pour (John HUISMANN ne prend pas part au vote)

- Décide d'attribuer les lots tels que suivant :

- Lot 1 Terrassement VRD

Estimations maîtrise d'œuvre, offre de base en €/HT : 58 000.00 €

Entreprise retenue : SGTP pour un montant de 57 535.16 €/HT

- Lot 2 Démolition gros œuvre, charpentes, couverture

Estimations maîtrise d'œuvre, offre de base en €/HT : 127 500.00 €

Entreprise retenue : CG-BTP pour un montant de 127 429.00 €/HT

- Lot 3 Menuiseries intérieures et extérieures

Estimations maîtrise d'œuvre, offre de base en €/HT : 35 000.00 €

Entreprise retenue : METGE pour un montant de 34 840.00 €/HT

- Lot 4 Doublages cloisons, plafonds

Estimations maîtrise d'œuvre, offre de base en €/HT : 24 000.00 €

Entreprise retenue : MONLEAU pour un montant de 22 239.49 €/HT

- Lot 5 Plomberie, sanitaires, VMC, climatisation réversible

Estimations maîtrise d'œuvre, offre de base en €/HT : 21 500.00 €

Entreprise retenue : BONNEFOI pour un montant de 21 033.00 €/HT

- Lot 6 Electricité

Estimations maîtrise d'œuvre, offre de base en €/HT : 18 500.00 €

Entreprise retenue : VETSEL pour un montant de 17 999.00 €/HT

- Lot 7 Carrelages, faïences

Estimations maîtrise d'œuvre, offre de base en €/HT : 22 000.00 €

Entreprise retenue : MCS CARRELAGES pour un montant de 21 811.86 €/HT

- Lot 8 Peintures

Estimations maîtrise d'œuvre, offre de base en €/HT : 5 000.00 €

Entreprise retenue : BC PEINTURES pour un montant de 4 424.89 €/HT

- Lot 9 Serrureries

Estimations maîtrise d'œuvre, offre de base en €/HT : 11 500.00 €

Entreprise retenue : METGE pour un montant de 11 408.00 €/HT

- Lot 10 Clôture, portail

Estimations maîtrise d'œuvre, offre de base en €/HT : 8 500.00 €

Entreprise retenue : LANGUEDOC CLOTURE pour un montant de 8 131.20 €/HT

- Lot 11 Enduits de façades

Estimations maîtrise d'œuvre, offre de base en €/HT : 28 500.00 €

Entreprise retenue : CG FACADES pour un montant de 28 362.00 €/HT

Présentation du projet de salle des associations

Monsieur Didier DURAND présente les devis et les modalités afférentes au chantier de la Salle des Associations. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de retenir les entreprises suivantes pour la réalisation du projet :

Lots	Entreprises	Montant H.T.	TVA 20%	Total T.T.C en €
Maçonnerie	Aigoin	3345,00	0,00	3 345,00
Carrelage Travaux	Moufle	2210,00	442,00	2 652,00
Carrelage fournitures	Roi du Carro	851,67	170,33	1 022,00
Electricité	Viala	4422,88	884,58	5 307,46
Plomberie + Climatisation	Heat Clim	2082,00	416,40	2 498,40
Menuiserie	Blancher	6963,00	1392,60	8 355,60
Isolation + peinture	Paulsen	7400,00	1480,00	8 880,00
Portail extérieur elec	Le Savoir Fer	2040,00	408,00	2 448,00
Divers		680,00	136,00	816,00
Total :		29994,55	5329,91	35 324,46

Commissions intercommunales

Un point est fait sur les commissions intercommunales du trimestre par les délégués aux différentes commissions.

Xavier THALER présente les points importants des commissions suivantes :

- Commission Gestion Durable Des Déchets du 06 octobre à Corconne

- Concernant les deux syndicats ayant en charge le traitement des déchets, une étude est en cours avec le SITOM SUD GARD pour récupération de l'ensemble des communes gérées par SYMPTOMA suite à la forte augmentation des coûts en 2020.

- Présentation rapide du projet de déchèterie de Lédignan en remplacement de celle obsolète de St Bénézet.

La finalisation de l'achat du terrain devrait se faire en 2021, et les travaux ensuite.

- Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés est en cours de déploiement, l'objectif étant la réduction des Déchets Ménagers et Assimilés.

Une piste pour la commune de Cardet pourrait être le passage en bacs individuels au lieu des bacs collectifs, solution qui engagerait une responsabilisation des usagers.

- Les responsables du service « Déchets » et le vice-président de la CCPC iront à rencontre des équipes municipales pour aborder avec eux ces problématiques.

Suite à cette présentation, le Conseil Municipal donne son accord pour faire remonter aux représentants de la CCPC un avis favorable pour étudier le passage aux bacs individuels sur la commune de Cardet.

-Commission Transition Ecologique et Energétique du 08 octobre à Carnas

- Il y a obligation d'élaborer un Plan Climat Air Energie Territorial au niveau de la Communauté de Communes.

. Les objectifs sont : Réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre - Adaptation au changement climatique - Sobriété Energétique - Qualité de l'Air - Développement des Energies Renouvelables.

. La commune va se rapprocher du Conseiller en Energie Partagé pour étudier comment décliner ce plan au niveau de la commune de Cardet.

Monsieur Laurent ROQUE présente les points importants de la commission suivante :

-Commission Communication du 01 octobre à Lédignan

. Mise à jour du site internet et de Facebook, travail sur le logo.

Madame Sophie POUJOL, présente les points importants de la commission suivante :

-Commission locale d'évaluation des Transferts de Charges

. La commission a étudié et chiffré le transfert éventuel de la piscine et du plateau sportif de St Hippolyte du Fort vers la commune de St Hippolyte du Fort.

La décision sera prise en conseil communautaire. Les communes seront éventuellement sollicitées pour approuver le rapport de la CLETC.

Aube Mouret expose que des présentations des services et des dossiers en cours ont été réalisés dans les commissions Emploi Formation Insertion et Aménagement de l'espace.

Objet : Colis de Noël aux aînés
--

Madame Sylvia VERYHA et Monsieur Laurent ROQUE, 4ème adjoint, nous présentent le colis de Noël et son contenu.

Suite aux règles sanitaires en place pour la COVID 19, les colis seront distribués par les membres du Conseil Municipal le 19 Décembre dans la matinée.

Situation sanitaire

Le Maire rappelle les mesures mises en place suite aux dernières annonces gouvernementales concernant la crise sanitaire :

- Les vœux de fin d'année sont suspendus, et une carte de vœux sera distribuée.

QUESTIONS DIVERSES :

- Plusieurs élus expriment leur étonnement et leur agacement suite à l'agitation de quelques personnes autour du projet de création d'une cantine scolaire à St Jean de Serre. Ils considèrent comme fortement regrettable ce comportement polémique sur le fonctionnement actuel qui perturbe le devenir de notre Regroupement Pédagogique Intercommunal dont la convention d'organisation entre Cardet et Alès Agglomération arrive à terme le 31 Juillet 2021.

Monsieur Stéphane BRIONI demande au Maire que la question du renouvellement de cette convention et les modalités organisationnelles du RPI soient mises à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.

- Suite à une question de Monsieur Philippe PINCHARD concernant la face non peinte sur le local de France Télécom, Monsieur Xavier THALER se rapprochera du graffeur, Mr Grégory NEHOU, afin d'établir un devis pour la peindre et finir ce projet d'embellissement unanimement salué pour sa réussite.

Fin de la séance à 21h

Fabien CRUVEILLER, Maire